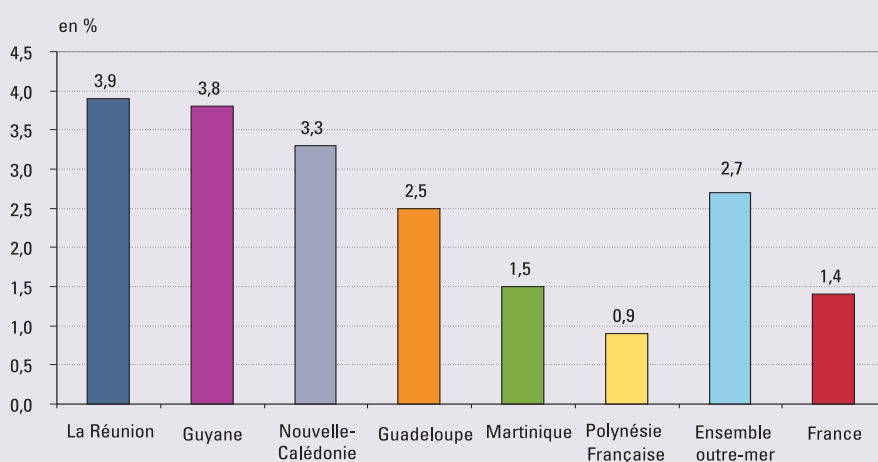


Approche comparée des évolutions
macro-économiques des outre-mer

Une croissance économique remarquable

L'outre-mer français, mis à part la Polynésie française, a connu au cours des 10 années qui ont précédé la crise une croissance économique remarquable portée par le secteur marchand. Malgré ce dynamisme, les retards par rapport aux régions de France métropolitaine subsistent. En Guyane et en Polynésie, les gains de croissance sont annulés par l'accroissement de la population. La consommation finale des ménages et des administrations est le moteur principal des économies outre-mer. Les exportations y sont faibles, à l'exception de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie, qui ont développé des activités spécifiques. Les mesures d'aide à l'outre-mer mises en place au cours des dernières années ont favorisé l'investissement des ménages et des entreprises. Les collectivités locales ont également investi dans les infrastructures (routes, ports, etc.) et dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Les activités tertiaires ont porté la croissance, aussi bien en termes d'emploi que de valeur ajoutée. Les services aux entreprises, les services à la personne et l'immobilier ont été particulièrement dynamiques. En revanche l'agriculture, les industries agroalimentaires et l'hôtellerie-restauration n'ont pas progressé au même rythme.

■ Graphique 1 - Variation moyenne du PIB en volume entre 1999 et 2009

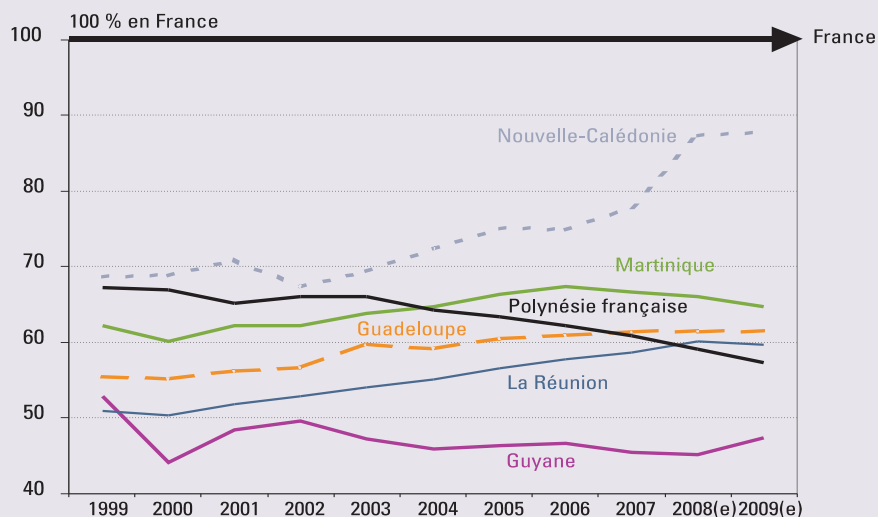


Sources : Insee, comptabilité nationale (France), comptes régionaux (DOM) ; ISEE (Nouvelle-Calédonie) ;

L'outre-mer a bénéficié au cours des dix dernières années d'une croissance économique plus rapide qu'en France métropolitaine. Entre 1999 et 2009, la croissance annuelle moyenne a été de 2,7 % en outre-mer contre 1,4 % en Métropole (graphique 1). D'un territoire à l'autre, la situation est néanmoins contrastée. Ainsi La Réunion, la Guyane et la Nouvelle-Calédonie ont connu une croissance plus de deux fois supérieure à celle de la France. Par contre, la croissance polynésienne a été très faible, voire négative sur les dernières années.

La crise économique a stoppé la croissance dans la plupart des territoires, à l'exception de La Guyane et de la Nouvelle-Calédonie. La croissance y a été soutenue grâce à la présence d'activités spécifiques : extraction du nickel en Nouvelle-Calédonie et activité spatiale en Guyane. Les autres territoires ont en 2010 un niveau de produit intérieur brut (PIB) inférieur ou égal à celui de 2007. La Polynésie française et la Martinique ont

■ Graphique 2 - Évolution du PIB par habitant comparé au niveau national



Sources : Insee, comptabilité nationale (France), comptes régionaux (DOM) ; ISEE (Nouvelle-Calédonie) ; AFD (Polynésie). (e) estimation.

Note : Le PIB par habitant décrit une situation moyenne. Il ne constitue pas un indicateur de revenu ou de pouvoir d'achat. Il ne tient pas compte de la redistribution des revenus ni de la composition des ménages. Il mesure juste l'effet de l'accroissement de la population sur la création de richesse produite.

été les plus fortement touchées, dès 2008, alors que La Réunion et la Guadeloupe bénéficiaient encore d'une évolution favorable. Mais la récession a été forte en 2009.

En 2010, la situation s'améliore aux Antilles et en Guyane. Ces territoires renouent avec la croissance suite à une reprise de la consommation des ménages. En Martinique et en Guyane, cette croissance a été renforcée par une inflation modérée, favorable au pouvoir d'achat. L'investissement repart à la hausse, surtout pour les ménages, sans toutefois atteindre les niveaux d'avant crise. Les investissements des entreprises croissent plus légèrement. Aux Antilles, les dépenses des touristes sont en forte hausse, après une situation particulièrement difficile en 2009 suite aux événements sociaux.

La Réunion est dans une situation moins favorable en 2010. L'activité peine à démarrer. La consommation des ménages progresse plus faiblement, et les dépenses des touristes reculent à prix constant. L'investissement est en baisse, notamment celui des ménages.

Dans tous les DOM, le commerce extérieur retrouve de la vigueur. Les exportations comme les importations augmentent, sauf en Guyane où

l'activité du centre spatial guyanais a été moins soutenue. La hausse des importations répond à une demande accrue des ménages en biens de consommation et d'équipement.

La croissance démographique freine la progression du PIB par habitant

Malgré la croissance remarquable sur la décennie, le PIB par habitant de l'ensemble de l'outre-mer reste nettement inférieur au niveau moyen français. Il s'élève à 17 300 euros en 2009, soit 58 % du PIB par habitant national (graphique 2). Pour l'ensemble de l'outre-mer, il est inférieur à la région la plus pauvre de France métropolitaine. Mais les différents territoires ont des niveaux très variables.

Les plus pauvres sont Mayotte et Wallis et Futuna. Ainsi à Mayotte, le PIB par habitant est estimé à 6 600 euros en 2009, soit près de cinq fois moins que celui de la France. En situation intermédiaire, les Antilles, La Réunion et la Polynésie française ont un PIB par habitant compris entre 58 % et 65 % du niveau national. Enfin, la Nou-

La part des dépenses des administrations dans le PIB stagne.

Le compte des administrations publiques, composé à la fois des dépenses des administrations d'État, des collectivités locales, des hôpitaux et de la sécurité sociale occupe une place prépondérante. Ce compte est en déséquilibre, les dépenses étant supérieures aux recettes. Le solde des comptes qui correspond à un transfert public national vers les DOM représente 21 % du PIB en Martinique, 25 % en Guadeloupe, 30 % à La Réunion et 37 % en Guyane.

Il contribue de façon décisive aux niveaux d'activité et de revenu des territoires. Le solde du compte des administrations évolue parallèlement à la croissance du PIB.

Le poids des principales dépenses se modifie. La part des dépenses de prestations sociales en espèces (minima sociaux) ainsi que les remboursements des dépenses médicales et aides au logement représente un quart du PIB.

Cette part a diminué à La Réunion malgré le rattrapage du montant de certaines prestations. Leur croissance a été supérieure à celle du PIB dans les autres départements d'outre-mer.

La part des dépenses courantes (salaires des fonctionnaires et consommations intermédiaires des administrations) stagne voire diminue aux Antilles et à La Réunion (- 5 points).

Les dépenses d'investissement et les aides à l'investissement versées par les administrations publiques ont progressé plus vite que le PIB à La Réunion (+ 3 points) et en Martinique (+ 2 points). Elles ont accompagné la croissance en Guadeloupe et en Guyane.

ouvelle-Calédonie et Saint-Pierre et Miquelon disposent d'un PIB par habitant proche de celui de la Bretagne.

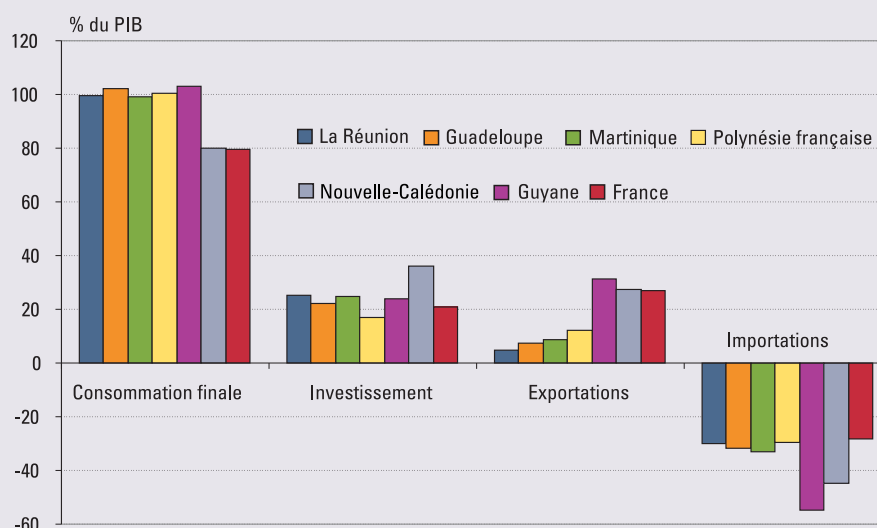
La progression du PIB par habitant est très contrastée d'un territoire à l'autre, en raison notamment de dynamiques démographiques différentes. En Guyane, la croissance de la population particulièrement élevée (+ 3,8 % par an) fait stagner la richesse produite par habitant. En Polynésie, la faible augmentation du PIB a été complètement absorbée par l'augmentation de la population, au point que le PIB par habitant a baissé sur l'ensemble de la période. Aux Antilles, à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie, la forte augmentation de la valeur ajoutée a permis de réduire l'écart avec la France métropolitaine. Mais la crise économique a stoppé le rattrapage.

Une croissance tirée par la consommation

Les économies outre-mer sont centrées sur leur marché intérieur. Leur PIB est marqué par un poids élevé de la consommation, une faiblesse des exportations et une importance relative des importations.

La consommation finale des ménages et des administrations constitue plus qu'en métropole le moteur principal du développement des écono-

■ Graphique 3 - Poids des composantes du PIB en 2007



Sources : Insee, comptabilité nationale (France), comptes régionaux (DOM) ; ISEE (Nouvelle-Calédonie).

mies d'outre-mer. À l'exception de la Nouvelle-Calédonie, son poids dans le PIB dépasse de 20 points le niveau français (graphique 3). Il a toutefois tendance à diminuer du fait de la progression de l'investissement. L'outre-mer se caractérise également par la faiblesse des exportations, à l'ex-

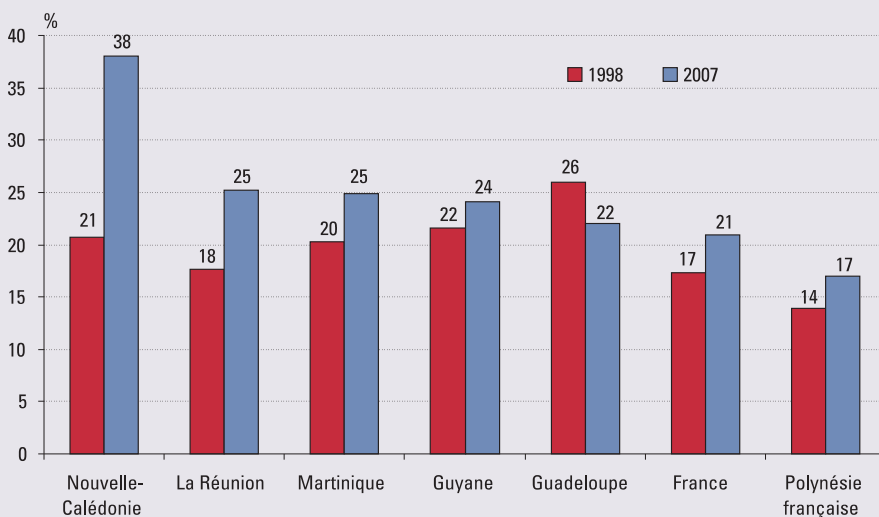
ception de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane du fait de l'existence de secteurs spécifiques. Une fois retiré l'impact de ces activités sur les exportations et les importations, le poids du commerce extérieur dans le PIB est identique à celui des autres territoires. Les exportations représentent 6 % à 9 % du PIB contre 27 % en France métropolitaine en 2007.

Les importations, qui impactent négativement la croissance du PIB, ne sont proportionnellement pas plus importante qu'en France métropolitaine. En effet, elles représentent entre 30 % et 33 % du PIB (hors Guyane et Nouvelle-Calédonie) contre 28 % en métropole. Sur l'ensemble de la période étudiée, le poids du commerce extérieur est resté identique.

Des territoires qui investissent

De 1998 à 2007, la forte croissance de l'investissement devient un élément moteur de l'économie ultramarine. En 2007, le poids des investissements dans le PIB est plus important en outre-mer qu'en France métropolitaine, porté par des mesures d'aide spécifiques à l'outre-mer. Il représente entre 22 et 25 % du PIB, et jusqu'à 36 % en Nouvelle-Calédonie, contre 21 % en métropole. Seule la Polynésie française a un taux inférieur à la France.

■ Graphique 4 - Évolution du taux d'investissement (FBCF / PIB)



Sources : Insee, comptabilité nationale (France), comptes régionaux pour les DOM ; ISEE (Nouvelle-Calédonie).

Un outre-mer français ou des outre-mer ?

Les outre-mer français sont des territoires très divers, par leurs populations comme par leurs évolutions économiques. Deux grands espaces se distinguent. D'une part les départements d'outre-mer, qui sont engagés dans un rapprochement fort avec la métropole du fait d'une réglementation proche. Ils bénéficient en outre de dispositifs de rattrapage, du fait de leur statut de région ultrapériphérique européenne (RUP). D'autres part les autres territoires, qui ont choisi l'autonomie dans la république. Les évolutions sont différentes à l'intérieur même de chaque espace, du fait de l'activité de secteurs spécifiques : extraction de nickel en Nouvelle-Calédonie, industrie spatiale en Guyane.

Malgré leurs diversités, certaines caractéristiques leur sont communes. Ce sont de petites économies, tournées essentiellement vers leur marché intérieur. Elles peuvent en effet difficilement commercer avec les pays environnants. Ces territoires sont ainsi confrontés à l'étroitesse de leur marché intérieur où les grandes industries sont inexistantes. Il est en effet difficile de réaliser des économies d'échelle et d'exploiter pleinement les capacités de production. De plus, l'éloignement des sources d'approvisionnement entraîne des surcoûts de production et de stockage. L'externalisation des activités est également plus difficile et la concurrence est réduite.

Pour surmonter ces handicaps, des aides sont accordées par l'Europe à destination des RUP pour les DOM et par l'État dans le cadre de lois spécifiques à l'outre-mer. La plus récente est la Loi organique pour le développement économique en outre-mer (Lodeom). Les contrats de plan État-Région complètent ces aides. Les lois spécifiques visent à améliorer la rentabilité des entreprises et à leur donner la capacité de développer une production intérieure rentable. Des mesures de défiscalisation des investissements productifs et du logement sont mises en place dans ce sens. Ces lois favorisent également le soutien à l'emploi par des mesures d'exonération de charges sur les salaires et de mesures fiscales particulières.

Ces territoires bénéficient également d'une fiscalité locale spécifique qui abonde le budget des collectivités locales (octroi de mer dans les DOM, etc.).

Le taux d'investissement (formation brute de capital fixe / PIB) a augmenté de 17 points en Nouvelle-Calédonie, de 7,6 points à La Réunion, de 4,6 points en Martinique et de 3,5 points en Guyane (graphique 4). À titre de comparaison, le taux d'investissement a augmenté de 3,6 points en France métropolitaine sur la même période. En Guadeloupe au contraire, il a diminué de 4 points.

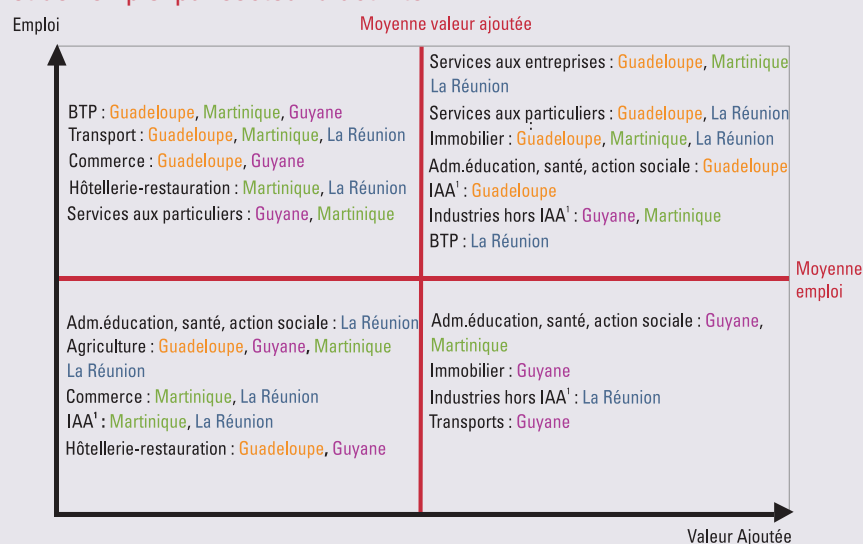
Les entreprises et les ménages sont principalement à l'origine de l'investissement. Dans les quatre DOM, la part des sociétés non financières dans l'investissement (FBCF) est prépondérante. En 2007, elle varie entre 35 % à La Réunion et 57 % en Martinique. Cette part a augmenté, notamment en Martinique où elle est passée de 40 % en 2000 à 57 % en 2007.

Cette forte augmentation résulte du fait que les ménages martiniquais investissent peu dans le logement. Ce sont plutôt les sociétés non financières qui construisent les logements collectifs portés par la défiscalisation.

La part de l'investissement des administrations provenant des entreprises individuelles reste faible. Elle progresse toutefois en Guadeloupe, en Guyane et à La Réunion.

Vient ensuite l'investissement des administrations publiques qui représente entre 19 % et

■ Graphique 5 - Taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée et de l'emploi par secteur d'activité



Sources : Insee, comptes régionaux et ESTEL (Estimations d'emploi Localisées).

1. IAA : Industries agroalimentaires.

28 % des sommes consacrées à l'investissement total. Il a été particulièrement dynamique à partir de 2002 et correspond au développement des

DOM en matière d'équipements (établissements scolaires, hôpitaux, infrastructures routières, portuaires), particulièrement à La Réunion.

Enfin, l'investissement des ménages, constitué par les achats de biens immobiliers, est élevé à La Réunion et en Guadeloupe (28 % de l'investissement total dans ces DOM). Il répond à la forte demande en logements, notamment à La Réunion. En Martinique, pour les raisons évoquées ci-dessus, la part de l'investissement des ménages est plus faible. (12 % seulement).

Les activités tertiaires portent la croissance.

En termes d'emploi et de valeur ajoutée, les activités tertiaires ont été les plus dynamiques. Les secteurs d'activité peuvent être classés en quatre groupes en fonction de leurs évolutions sur la période étudiée (*graphique 5*).

Les secteurs dynamiques, qui ont connu une croissance en emploi et en valeur ajoutée supérieure à la moyenne, sont les services aux entreprises (conseil en gestion, de sécurité, d'entretien, d'information, de communication, d'intérim), les services à la personne et l'immobilier. En lien avec le fort besoin en logement, le secteur du BTP à La Réunion a été également particulièrement dynamique. Les industries agroalimentaires (IAA) en Guadeloupe et les industries (hors IAA) en Guyane et Martinique ont également bénéficié d'une forte croissance.

D'autres secteurs ont été dynamiques en terme de valeur ajoutée mais n'ont pas bénéficié d'une forte croissance de l'emploi. Il s'agit de l'administration, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Ces secteurs, qui répondent aux besoins d'une population croissante, regroupent des activités principalement non marchandes mais aussi des activités marchandes en fort développement (entreprises de soutien scolaire par exemple). En Guyane, l'immobilier et les transports appartiennent à ce groupe.

Un ensemble dynamique en matière d'emploi mais peu en terme de valeur ajoutée regroupe le BTP aux Antilles et en Guyane, les transports et hôtellerie-restauration en Martinique et à La Réunion. Le commerce, secteur important en termes d'emploi, a fortement recruté en Guadeloupe et Guyane.

Enfin, alors qu'ils devraient jouer un rôle important dans le développement des territoires, un ensemble peu dynamique rassemble les secteurs de l'agriculture, des IAA et de l'hôtellerie-restauration. ■

Claude PARAIN
Chargé de mission